

Pétition contre la promulgation d'une loi controversée sur la presse au Burundi

PANA, 24 avril 2013 Bujumbura, Burundi - Les associations des professionnels des médias au Burundi ont mis en circulation, mercredi, une pétition à signer et envoyer au chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, avant la promulgation d'une nouvelle loi controversée sur la presse par ce dernier. La nouvelle loi a cependant déjà été adoptée par les deux chambres du Parlement burundais et attend plus que la signature du président Nkurunziza pour entrer en vigueur. Les professionnels des médias, quant à eux, ne se sont pas lassés, entre temps, de se battre par différents moyens de sensibilisation et de lobbying, jusqu'au Parlement, contre le projet de loi jugé "liberticide", mais sans, pour le moment, parvenir à leurs fins.

"Nous vous adressons, en dernier recours, la présente pétition pour vous demander d'initier un processus de concertation apaisée, permettant aux différents acteurs concernés d'aboutir à une loi sur la presse digne de l'esprit de la Constitution de la République du Burundi", peut-on lire dans le texte de la pétition. Dans l'état actuel des choses, "nous constatons que le projet de loi adopté par les deux chambres du Parlement porte atteinte à un pilier universel de la liberté de la presse qui est celui de la protection des sources", souligne en substance la pétition. Les questions sécuritaires et celles liées à la monnaie nationale sont autant de dispositions du projet de loi qui obligeront le contrevenant à révéler ses sources devant un magistrat instructeur. Les signataires de la pétition souhaitent encore que le chef de l'Etat tienne compte, avant de promulguer la nouvelle loi, de la clause contraignante qui oblige tout prétendant au métier de journaliste de disposer d'un niveau minimum de formation universitaire. Les auteurs de la pétition trouvent, par ailleurs, que "les lourdes amendes proposées dans le projet sont également une source d'inquiétude majeure". Ces amendes peuvent aller jusqu'à 6.000 dollars américains, suivant la gravité estimée du délit de presse. "Le projet de loi inquiète davantage la veille des rendez-vous politiques majeurs, comme la mise en place des mécanismes de Justice de transition, la révision en perspective de la Constitution et les préparatifs électoraux de 2015", estiment par ailleurs les signataires de la pétition.